

**RAPPORT DE LA COMMISSION DE PRÉSENTATION
chargée d'examiner l'objet suivant :**

Élection complémentaire d'un juge à 100% au Tribunal cantonal – Législature 2018-2022

1. Préambule

Le Tribunal cantonal est l'autorité judiciaire supérieure du canton. Il assume un double rôle d'autorité juridictionnelle et de direction de l'Ordre judiciaire vaudois (OJV). Les juges du Tribunal cantonal sont désignés par le Grand Conseil pour une durée de cinq ans, à compter du 1^{er} janvier 2018. Conformément à l'article 131 de la Constitution vaudoise (Cst-VD) et aux articles 154 et suivants de la loi sur le Grand Conseil (LGC), la Commission de présentation est chargée de préavis sur l'élection des juges cantonaux.

L'objet de ce rapport est le préavis de la Commission de présentation à l'élection complémentaire d'un juge à 100% au Tribunal cantonal avec le départ annoncé d'un juge cantonal, Jean-Luc Colombini, pour la fin du mois de juin 2020.

2. Fonctionnement de la Commission de présentation

La Commission de présentation s'est réunie le jeudi matin 18 juin 2020 pour traiter de ce préavis, à la Salle du Bicentenaire, Place du Château 6, à Lausanne. Elle était composée des député-e-s suivant-e-s : Monsieur Philippe Jobin (Président) ; Mesdames Anne Baehler Bech (Vice-présidente), Valérie Induni ; Messieurs Jean-Luc Bezençon, Olivier Gfeller et Nicolas Suter. Mesdames Circé Fuchs, Céline Misiego et Graziella Schaller étaient excusées pour cette séance de commission.

La commission a aussi eu le privilège d'être accompagnée dans ses auditions et réflexions par trois de ses quatre experts indépendants : Messieurs Louis Gaillard, Luc Recordon et Philippe Richard. Monsieur Olivier Freymond était excusé pour cette séance.

3. Travail de la Commission de présentation

Suite à la communication et la lecture de la démission de ce juge devant le Grand Conseil, la commission a procédé à l'habituelle mise au concours des postes dans la Feuille des avis officiels (FAO). L'annonce a été publiée le vendredi 17 janvier 2020 dans cette dernière. À la fin du délai de dépôt des candidatures, soit le samedi 15 février 2020, une personne avait déposé son dossier auprès du secrétariat de la Commission de présentation. Initialement, la commission devait auditionner le mercredi 18 mars 2020, mais en raison de la pandémie du coronavirus (COVID-19), cette séance a dû être repoussée par deux fois pour, finalement, se tenir le 18 juin 2020.

Les motivations, les connaissances de l'environnement et la vision de la justice du candidat ont été abordées avec soin. Sa vision de l'activité du Tribunal cantonal a aussi fait l'objet d'une attention soutenue. La durée de l'entretien a avoisiné les quarante minutes. Cette audition a permis de cerner la personnalité du candidat dont les qualités d'indépendance ont été analysées avec toute l'attention requise.

4. Préavis de la Commission de présentation

À l'issue des auditions, les experts, après délibérations, ont rendu un préavis positif, à l'unanimité, pour ce candidat. Ils ont souligné, entre autres, l'excellente qualité de cette candidature possédant des qualités humaines indéniables et le fait qu'il remplisse toutes les conditions pour devenir juge cantonal après avoir été un juge de 1^{re} instance.

Après avoir pris en compte les conclusions du rapport des experts, les membres de la commission ont délibéré sans la présence de ces derniers. Les commissaires ont souligné l'excellence de cette candidature à tous les niveaux.

La commission a décidé de formuler, à l'unanimité, un préavis positif à la candidature de :

- Monsieur Thomas de Montvallon

5. Conclusion

La Commission de présentation préavise positivement, à l'unanimité, à l'élection de Thomas de Montvallon comme juge à 100 % au Tribunal cantonal pour la durée restante de la législature 2018-2022, soit jusqu'au 31 décembre 2022.

Le dossier du candidat est en mains du Secrétariat général du Grand Conseil et est à disposition des députés qui veulent les consulter. Il sera également disponible, sur demande à ce dernier, le jour de l'élection au Secrétariat du Parlement.

Echichens, le 19 juin 2020.

Le Président-rapporteur :
(signé) Philippe Jobin